

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 18 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit janvier à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAULGE (Vienne) se sont réunis à huis clos dans la salle des activités, suite à la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Bruno PUYDUPIN, le Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 janvier 2021.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Excusés : 3

PRESENTS : M. Bruno PUYDUPIN, M. Francis ROBIN, Mme Mélanie TASSIER, M. Jérôme ELLION, M. Patrick AUGRIS, Mme Nathalie BERGERON, M. Christophe L'HERMITE, M. Cyril DARDILLAC, Mme Alice DUPONT, Mme Myriam BZDRENGA, Mme Aurélie CRON, Mme Marie JAUNEAU.

EXCUSÉS : M. Franck SOURY, Mme Nancy ROBERT, M. Kévin TRICOT

M. Franck SOURY donne pouvoir à M. Cyril DARDILLAC.

Mme Nancy ROBERT donne pouvoir à M. Jérôme ELLION.

M. Kévin TRICOT donne pouvoir à Mme Alice DUPONT.

M. Francis ROBIN a été élu secrétaire de séance.

Ordre du jour :

En ouverture : PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) objectifs et calendrier. Présentation par M. [REDACTED] (Directeur général adjoint à la CCVG) et M. [REDACTED] (élu référent PLUi de la CCVG, sous réserve).

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du Lundi 14 décembre 2020.
- 2- Point sur les travaux et projets en cours.
- 3- Dispositif « Bons vacances CPA Lathus » pour l'année 2021.
- 4- Questions diverses.

Monsieur le Maire remercie sincèrement de leur présence MM. [REDACTED] et [REDACTED] pour leur présentation à l'Assemblée des objectifs et calendrier du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

1- Approbation du procès-verbal de la séance du Lundi 14 décembre 2020 : modification des points 1 et 11-1

Point 1- Parc photovoltaïque de Juillé. Délibération 2020-101 :

« Monsieur le Maire informe l'Assemblée que plusieurs coquilles se sont glissées dans le dernier compte-rendu et qu'il convient d'apporter les modifications suivantes :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet émanant de la société Soleil du Midi, d'installation potentielle de « centrale photovoltaïque de la ferme de Juillé », situé sur la commune.

Dans le cadre du passage de son Plan d'Occupation des Sols (POS) au Règlement National d'Urbanisme (RNU) à partir du 1er janvier 2021, il est proposé pour les parcelles cadastrales concernées AI2, AI3, AI4, AI5 et AI6 :

- de délibérer sur leur demande d'affectation au sein du RNU en zone permettant d'accueillir des installations photovoltaïques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote contre cette demande d'affectation.

Votants : 13 Pour : 1 Contre : 9 Abstention : 3 »

« Point 11-1 Calendrier de vote du budget :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la réunion préparatoire au vote du budget est prévue le Mardi 23 février 2021 et le vote du budget le Lundi 15 mars 2021 à 18h00. »

Les modifications du procès-verbal du Lundi 18 décembre 2020 sont approuvées à l'unanimité.

2- Point sur les travaux et projets en cours.

- **Finances, personnels, social, économie.**

Monsieur Bruno PUYDUPIN le Maire informe l'Assemblée que :

Finances :

- Le travail par commissions est en cours ;
- La commission FPES élargie du 1^{er} février 2021 est décalée au 8 février 2021 (par rapport à des bilans financiers attendus) ;
- Une liste d'opérations d'investissement est présentée ;
- Projet de city-stade : une délibération est adoptée pour déposer un dossier de financement au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Plan de financement des dépenses de 65857,16€ : autofinancement 51,63 % + DETR 30 % + Activ 3 (conseil départemental) 18,37 %.

Personnels :

- Les entretiens individuels sont programmés en semaines 4 et 5 ;
- Lignes directrices de gestion (LDG) : la commission devra se réunir en fin de 1^{er} trimestre pour les préparer ;
- La commune s'est engagée à prendre en stage un élève de 1^{ière} du LPA de Montmorillon en espaces verts/environnement (semaines 14 et 15 + 22 à 26 + à voir en automne/hiver) ; Elle s'est aussi engagée à prendre une personne qui doit effectuer un travail d'intérêt général TIG (15 jours d'ici mi-avril).

Economie :

- Aides aux entreprises de la CCVG : une 2^{ième} mouture d'aides possibles (après celle du 1^{er} confinement) va être proposée.

Social :

Vaccination des plus de 75 ans : pour les personnes souhaitant se faire vacciner et rencontrant des difficultés pour se déplacer, une organisation du transport vers le centre du CH de Montmorillon a été convenu avec l'association Saulgé Transport Solidaire. Il a été convenu que le règlement de la course pour chaque personne transportée serait pris en charge par la commune (à la ligne « secours et dots » ou « subvention exceptionnelle »).

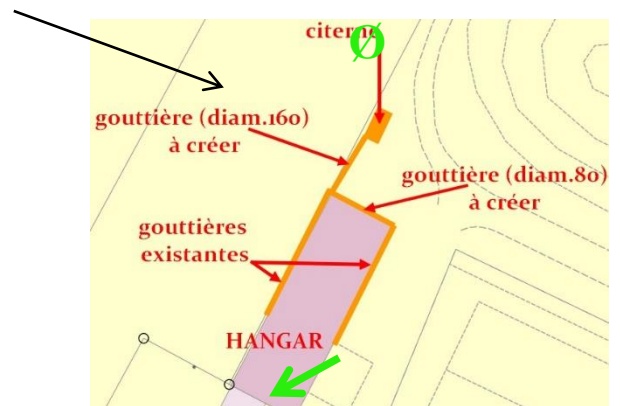
• Espaces verts, voirie, environnement.

Monsieur Jérôme ELLION, Adjoint en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

- Le stagiaire et le TIG seront affectés aux espaces verts.

Travaux et projets en cours :

- Changement du souffleur (l'ancien était hors-service) ;
- Installation cuves de récupérations d'eaux pluviales (hangar communal et école – flèche verte sur le plan : modification du projet initial au hangar communal) ;
- Un projet de cuves d'eaux pluviales au cimetière est évoqué.



• Bâtiments, réseaux, urbanisme, équipements :

Monsieur Francis ROBIN, Adjoint en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

- Portes de l'école : deux ont été changées, les trois qui restent le seront en février ;
- Chaudière Espace 2000 : elle a 20 ans et tombe régulièrement en panne. Son remplacement devra être une opération d'investissement à prévoir au budget 2021 ;
- Solin de l'église : à la jointure du mur du chœur et du toit de la sacristie, il doit être refait. Un devis d'environ 3 000,00 € a été fourni par une entreprise. Des tuiles plates du toit de la nef et des ardoises du toit de la mairie sont également à replacer ou à remplacer : à voir pour programmer ces travaux en même temps que le solin ;
- Rencontre EDF Renouvelables : cette société qui développe des projets éoliens a souhaité rencontrer la municipalité. Elle a identifié plusieurs zones susceptibles d'accueillir un parc éolien sur le territoire communal et souhaitait connaître notre point de vue ;
- City-stade : un point sur l'analyse des différentes propositions techniques des entreprises consultées.



• Affaires scolaires, vie associative, manifestations :

Madame Mélanie TASSIER, Adjointe en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

Ecole :

- Rythmes scolaires : ils seront maintenus à la rentrée de septembre 2021 ;
- Fête de Noël : bilan positif pour enfants, maîtresses, APE et pour la commune ;
- Activités périscolaire : l'interdiction de brasser les élèves a déséquilibré les groupes et pose un problème de salles ;
- Cantine : le passage à deux services est très positif pour les enfants (rythme des petits) et pour les agents (plus de calme). Pour les menus, les enfants ont fait un conseil coopératif pour faire des demandes. La question de l'équilibre des menus a été soulevée ;

- Travaux effectués ou en cours : aménagement de l'issue de secours de la classe des petits, porte devant l'urinoir des garçons, mises aux normes des toilettes adultes, changement de portes et pose de rideaux occultants ;
- Demande de travaux : les diverses demandes seront étudiées dans le cadre du budget 2021 ;
- E3D (école en démarche de développement durable) : divers projets sont évoqués.
- Culture à l'école : avec le confinement, pas d'intervention artistique ou culturelle prévue pour le moment.

Associations et manifestations :

- Départ de la course cycliste Etoile d'Or le dimanche 2 mai : la subvention non-versée en 2020 de 500,00 €, du fait de l'annulation de l'épreuve, est reconduite ;
- Prix cycliste de la municipalité et du comité des fêtes : il n'est pas inscrit au calendrier de la Fédération Française de Cyclisme ;
- Demandes de subventions 2021 : elles seront à discuter avec chaque association, en fonction de la nature de leurs activités et projets ;
- Assemblées générales : le contexte sanitaire ne permet pas leur tenue. Certaines associations ont opté pour une transmission des documents par mail ou par courrier, avec une date butoir pour les remarques à y apporter ;
- Déplacement de saulgéen-ne-s à Téterchen en mai : en l'attente de la réunion du bureau de La Saulterchen le 23 janvier 2021 et des échanges qui suivront, le conseil municipal propose qu'il soit annulé.

- **Communication, tourisme.**

Monsieur Bruno PUYDUPIN le Maire informe le Conseil Municipal que :

- Bulletin municipal n°103 : distribution les semaines 3 et 4 ;
- Projet parcours Terra Aventura : une information sur les modalités de création est donnée. UN courrier sera fait à l'office de tourisme Sud Vienne Poitou en ce sens.

3- Dispositif « Bons vacances CPA Lathus » pour l'année 2021. Délibération 2021-01.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la CCVG, pour l'attribution de bons de vacances aux enfants de la commune, d'une valeur de 30,00 €, pour chaque séjour au Centre de Plein Air de Lathus en 2021.

Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

4- Questions diverses.

4-1 Indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS). Délibération 2021-02.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'instituer, dans la limite des textes applicables aux agents de l'Etat, l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires à l'ensemble des agents de la commune ;
- précise que le paiement des primes et indemnités fixées par la présente délibération sera effectué selon une périodicité mensuelle ;

Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 19 janvier 2021.

Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

4-2 Demande de subvention pour la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et pour l'Accompagnement des Communes et des Territoires pour l'Investissement dans la Vienne (ACTIV 3) pour la construction d'un city stade. Délibération 2021-03 et 2021-04.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune a pour projet de faire construire un city-stade.

Le montant total de l'investissement pour cette opération s'élève à 65 857,16 € Hors Taxes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et au titre de l'Accompagnement des Communes et des Territoires pour l'Investissement dans la Vienne (ACTIV 3) selon le plan de financement suivant :

	SUBVENTION DEMANDEE	TAUX	MONTANT HT
ETAT	DETR	30 %	19 757,00 €
DEPARTEMENT	ACTIV 3	18,37 %	12 098,00 €
FONDS PROPRES	Autofinancement	51,63 %	34 002,16 €
TOTAL			65 857,16 €

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

4-3 Droit de préemption urbain.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain sur le bien cité ci-dessous :

- Parcelle cadastrée AN 84 située Chemin de la Chegnade d'une superficie de 77 m².

4-4 Demande d'adhésion de l'association « Voie rapide 147-149 ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas adhérer à l'association « Voie rapide 147-149.

4-5 Demande d'adhésion à l'association Mont'Plateau. Délibération 2021-05.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'adhérer à l'association Mont'Plateau moyennant une cotisation de 50,00 € ;
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette adhésion.

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

4-6 Dates des prochaines réunions :

janvier			février			mars		
<i>Réunions commissions « orientation budget » ?</i>			<i>RT « prépa budget n°2 » ?</i>			<i>Réunion comm° finances relecture budget ?</i>		
1	vendr 1 > dim1 0		5			9	Lun1 > dim7	Commission FPES élargie budget : lundi 1 ^{er} à 18h salle des activités
2	lun11 > dim1 7	Commission ASVAM/CT budget : lundi 11 à 18h salle des activités Commission EVVE budget : mercredi 13 à 18h salle des activités	6	lun8 > dim14	Commission FPES élargie budget : lundi 8 à 18h salle des activités	10	lun8 > dim1 4	
3	lun18 > dim2 4	Conseil Municipal : lundi 18 à 20h	7	lun15 > dim21		11	lun15 > dim2 1	Conseil Municipal budget : lundi 15 à 18h
4	lun25 > dim3 1	Commission BRUE budget : lundi 25 à 18h salle des activités	8	Lun22 > dim28	Conseil Municipal : mardi 23 à 20h	12	lun22 > dim2 8	Commission FPES Lignes Directrices de Gestion : samedi 27 à 10h30 salle des activités

Rappel commissions : (ASVAM = affaires scolaires, vie associative et manifestations) – (CT = communication, tourisme) -
(BRUE = bâtiments, réseaux, urbanisme, équipements) – (FPES = finances, personnels, social, économie)

La séance est levée à 23h00.

Le Secrétaire,

Le Maire,

Francis ROBIN.

Bruno PUYDUPIN.

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 23 FEVRIER 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-trois février à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAULGE (Vienne) se sont réunis à huis clos dans la salle des activités, suite à la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Bruno PUYDUPIN, le Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 février 2021.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Excusés : 3

Absent : 1

PRESENTS : M. Bruno PUYDUPIN, M. Francis ROBIN, Mme Mélanie TASSIER, M. Jérôme ELLION, M. Patrick AUGRIS, M. Franck SOURY, M. Christophe L'HERMITE, M. Cyril DARDILLAC, Mme Alice DUPONT, Mme Aurélie CRON, Mme Marie JAUNEAU.

EXCUSÉS : Mme Nathalie BERGERON, Mme Nancy ROBERT, M. Kévin TRICOT.

ABSENTE : Mme Myriam BZDRENGA.

Mme Nathalie BERGERON donne pouvoir à Mme Marie JAUNEAU.

Mme Nancy ROBERT donne pouvoir à M. Jérôme ELLION.

M. Kévin TRICOT donne pouvoir à Mme Alice DUPONT.

M. Francis ROBIN a été élu secrétaire de séance.

Était également présent à titre consultatif, M. Bruno LAUNAY, conseiller municipal suppléant.

Ordre du jour :

En ouverture : Présentation de l'association Saulgé Transport Solidaire par son Président M. François CHAUVEAU.

- 5- Approbation du procès-verbal de la séance du Lundi 18 janvier 2021.
- 6- Point sur les travaux et projets en cours.
- 7- Admission en non-valeur.
- 8- Demande de subvention DSIL.
- 9- Projet de classement de la vallée de la Gartempe.
- 10- Projets énergies renouvelables : information.
- 11- Convention de balayage avec le SIMER.
- 12- Droit de préemption urbain.
- 13- Contrat de dératissage Christophe CHAUMEAU.
- 14- Motion « Alerte sur un secteur énergétique français en danger ».
- 15- Questions diverses.

Monsieur le Maire excuse Monsieur François CHAUVEAU, Président de l'Association Saulgé Transport Solidaire qui ne pourra pas être présent à cette séance.

1- Approbation du procès-verbal de la séance du Lundi 18 janvier 2021.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Lundi 18 janvier 2021.

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

2- Point sur les travaux et projets en cours.

- **Finances, personnels, social, économie.**

Monsieur Bruno PUYDUPIN le Maire informe l'Assemblée que :

Finances préparation du budget 2021 :

- La réunion de relecture du budget 2021 aura lieu le lundi 1er mars (18h – SDA). Elle est le préalable à son envoi au Trésor Public puis à son vote lors du CM du 15 mars ;
- La demande de DSIL (dotation de l'État de soutien aux initiatives locales) : voir point 4 projets d'investissement et ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée) ;
- Dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), le Conseil Municipal évoque les projets structurants de la commune à moyen terme. Leur liste sera recensée et transmise à la CCVG d'ici fin mars.

Personnels :

- Pour couvrir les besoins de garderie à l'école et pour l'entretien et le ménage, les questions de la pérennisation de l'agent en contrat PEC (parcours emploi compétence) et des heures de travail des deux agents en poste sur ce service sont évoqués par le Conseil Municipal ;
- Les besoins de formation des agents ont été identifiés suite aux entretiens individuels : offres de stages et calendrier sont à l'étude ;
- Lignes directrices de gestion (LDG) : c'est une nouvelle obligation légale pour la gestion des personnels sur la durée du mandat. La commission se réunira le samedi 27 mars (10h30 – SDA) pour les élaborer avant leur délibération en conseil municipal ;
- Une personne en TIG (travail d'intérêt général) sera accueillie aux services techniques les lundis, mercredis et vendredis du 1^{er} mars au 22 mars, pour un total de 70 heures à effectuer. La personne sera affectée aux espaces verts.

Economie :

- Aides aux entreprises de la CCVG : après une 1^{ère} série d'aides possibles (lors du 1^{er} confinement), pas de nouvelle série d'aides prévues pour l'instant.

Social :

Vaccination des plus de 75 ans : les demandes auprès de Saulgé Transport Solidaire (pour le transport) et de la mairie (pour la prise de rendez-vous) ont été peu nombreuses. Le centre de vaccination de Montmorillon ne prend pas à ce jour de nouveaux rendez-vous. Il convient de rappeler que les communes n'ont pas été consultées pour organiser les rendez-vous pour la vaccination des personnes de plus de 75 ans et/ou fragiles.

- **Espaces verts, voirie, environnement.**

Monsieur Jérôme ELLION, Adjoint en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

Voirie :

- En lien avec la CCVG, la commune a effectué des travaux d'urgence sur la voie communautaire de Saulgé aux Mâts ;

- L'entretien courant des chemins se poursuit ;
- Des travaux d'urgence, liés à un problème d'écoulement d'eaux de ruissellement à Poillieu, ont été réalisés. Ils se poursuivront quand les conditions climatiques le permettront.
- L'installation des cuves de récupération d'eaux pluviales (hangar communal et école) est en cours ;
- Village Fleuri : le dossier doit parvenir au jury d'ici le 2 avril. Une réunion de commission est programmée le mercredi 17 mars pour le préparer ;
- Présentation du projet d'atlas de la biodiversité communale (ABC), en lien avec la commune de Lathus : le Conseil Municipal décide de s'engager dans cet appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité pour 2021 et 2022. L'engagement financier prévu est de 3000 € pour chacune des deux années.

- **Bâtiments, réseaux, urbanisme, équipements :**

Monsieur Francis ROBIN, Adjoint en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

Bâtiments :

- Les trois portes de l'école qui restaient à changer l'ont été début février ;
- La chaudière de la salle Espace 2000 a de nouveau dysfonctionné, signe de sa vétusté. Son remplacement est une opération d'investissement prévue au budget 2021. La commune a la possibilité de se positionner auprès d'Energies Vienne / Sorégies pour bénéficier de l'audit énergétique proposé pour programmer ce changement.

Réseaux :

- Problème d'eaux pluviales dans le bourg (carrefour D116-D5) suite au gros épisode pluvieux : la réunion avec Eaux de Vienne et la DAEE aura lieu le 12 mars : la nature des travaux pourra être déterminée pour la partie communale (entre carrefour D5/D116 et panneau d'entrée de bourg). Ils pourraient consister en des réfections des zones ouvertes, avec pose de regards permettant le passage des outils de curage.

Urbanisme :

- Comme rappelé lors de l'intervention de la CCVG au CM de janvier : la commune va devoir travailler au 2^{ième} trimestre sur plusieurs points du PLUI. La commission se réunira en avril pour entamer ce travail.

Equipements :

- Après le vote du budget, la commission se réunira le lundi 15 mars (18h – SDA) pour étudier et proposer le choix des prestataires pour le city-stade au Conseil Municipal.

- **Affaires scolaires, vie associative, manifestations :**

Madame Mélanie TASSIER, Adjointe en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

Affaires scolaires :

- Activités périscolaire : l'organisation pour les 7 semaines de février à avril a été calée. L'interdiction de brasser les élèves a toujours cours : elle déséquilibre les groupes et pose un problème de salles ;
- Cantine : une réunion avec l'association Mont'Plateau a eu lieu pour réfléchir à optimiser l'approvisionnement local en légumes ;
- Cantine : une rencontre de pairs est à l'étude pour les vacances de printemps avec des cuisinier.e.s des écoles alentours et/ou engagées dans le projet Ruralités ;
- Cantine : mise en place commission menu (pour les menus d'avril/mai) ;

- E3D (école en démarche de développement durable) : les poubelles de tri ont été installées, des carrés potagers vont l'être dans la cour du bas ;
- Culture à l'école : avec le confinement, pas d'intervention artistique ou culturelle prévue pour le moment. Une rencontre de concertation va être proposée à l'APE pour solliciter ou non le fond du Conseil départemental pour l'aide à la diffusion de spectacle et le fond culturel CCVG ;
- Jardin de l'abreuvoir : une base de plan et de calendrier pour son aménagement est présentée.

Vie associative et manifestations :

- La course cycliste Etoile d'Or, prévue le dimanche 2 mai a été repoussée au mardi 20 juillet (départ réel à Saulgé de cette course en ligne Montmorillon-Montmorillon) ;
- Associations : demandes de subventions 2021. Elles seront à discuter avec chaque association, en fonction de la nature de leurs activités et projets. La commission se réunira le lundi 29 mars (18h - SDA) pour définir les montants alloués qui seront proposés au Conseil Municipal ;
- Associations : la commune leur a proposé de pouvoir se réunir en bureau ou en CA dans la salle des activités, suivant des consignes strictes et conformes aux directives préfectorales. L'anticipation pour proposer une reprise rapide des activités paraît importante dans le contexte morose actuel ;
- Déplacement de saulgéen-ne-s à Téterchen en mai : comme le conseil municipal, le CA de la Saulterchen souhaite l'annuler. Un appel ou un courrier conjoint à la mairie de Téterchen l'annoncera ;
- Projets culturels : le projet d'animations d'été est évoqué.

• Communication, tourisme.

Monsieur Bruno PUYDUPIN le Maire informe le Conseil Municipal que :

Communication :

- Bulletin municipal n° 104 : il est prévu de le diffuser en semaine 14 : son bouclage est fixé semaine 12. Les sujets à traiter sont listés ;
- Système d'informations à la population : les offres de plusieurs prestataires sont présentées. Le choix du conseil Municipal se porte sur celle de city stade, sous réserve de la lecture détaillée du contrat d'engagement lorsqu'il aura été envoyé à la mairie.

Tourisme :

- Projet parcours Terra Aventura : une information sur les modalités de création est donnée. Un courrier sera fait à l'office de tourisme Sud Vienne Poitou en ce sens.

3- Admission en non-valeur. Délibération 2021-06.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide l'admission en non-valeur de produits irrecouvrables pour un montant de 159,27 (cent cinquante-neuf euros et vingt-sept centimes) ;
- Précise que cette somme de 159,27 € sera imputée en dépense à l'article 6541 du budget 2021 de la Mairie de Saulgé.

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

4- Demande de subvention DSIL pour les travaux dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AdAP). Délibération 2021-07.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune a pour projet de réaliser des travaux dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AdAP).

Le montant total de l'investissement pour cette opération s'élève à la somme de 7 490,00 € Hors Taxes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour les travaux dans le cadre de l'AdAP selon le plan de financement suivant :

	SUBVENTION DEMANDEE	TAUX	MONTANT HT
ETAT	DETR	40 %	2 996,00 €
FONDS PROPRES	Autofinancement	60 %	4 494,00 €
TOTAL			7 490,00 €

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

5- Projet de classement de la vallée de la Gartempe.

Monsieur le Maire propose de reporter ce point à une prochaine séance du Conseil Municipal.

6- Projets énergies renouvelables : information.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des différentes enquêtes :

Méthanisation :

L'autorisation d'exploitation a été accordée à la SAS Bioenergies 123 pour l'unité située à Azat le Ris.

Il est rappelé que la commune de Saulgé, concernée par le plan d'épandage des matières issues de cette unité après leur méthanisation, avait été consultée et s'était prononcée contre ce projet.

Eolien :

Un point est fait sur la question des raccordements de parcs éoliens aux postes-sources de Montmorillon et qui pourraient traverser la commune.

Les services de l'État ont donné accord aux :

- Parc de La Montie (Moulismes) : 3 éoliennes le long de la N147 au Sud du bourg de Moulismes,
- Parc Les Terrages (Plaisance) : 4 éoliennes entre Plaisance et St Rémy,
- Parc de la ferme éolienne de Plaisance : 5 éoliennes entre Plaisance et Adriers, vers le Chiroux,
- Parc des Gassouillis (Bussière-Poitevine) : 7 éoliennes entre St Rémy et Bussière-P.

Au moins un autre projet de parc est à l'instruction (Les Renards sur Bussière-P. / Adriers) qui pourrait proposer de traverser la commune pour le raccorder à un poste-source de Montmorillon.

Rencontre avec la société Enédis :

La société Enédis a en charge le raccordement du parc des Gassouillis à un poste-source de Montmorillon. Le tracé proposé par Enédis est présenté au Conseil Municipal qui émet un avis défavorable.

Un courrier sera envoyé à Enédis pour présenter le tracé proposé par le Conseil Municipal,

sachant qu'un arrêté communal du 13 janvier 2020 portait « interdiction d'enfouir des câbles souterrains de 20000 volts chargés d'évacuer l'énergie d'origine éolienne ».

Position de la municipalité face aux démarchages par des porteurs de projets éoliens :

Depuis janvier 2021, trois sociétés ont démarché la commune pour des projets d'implantation de parcs éoliens. Le Conseil Municipal décide qu'avant de donner son avis pour toute sollicitation, celle-ci devra se faire dans le cadre de la « charte des collectivités de la Vienne et des professionnels en faveur d'une gestion maîtrisée et concertée des projets éoliens ».

7- Convention de balayage avec le SIMER. Délibération 2021-08.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la proposition de convention n° TP-2021/03 relative au balayage de la voirie avec le SIMER.

Après avoir examiné les modalités de la convention et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER les termes de la convention N° TP-2021/03 pour le balayage de la voirie par le SIMER à raison d'un passage tous les 2 mois ;

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention avec le SIMER.

Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

8- Droit de préemption urbain.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain sur le bien cité ci-dessous :

- Parcelle cadastrée AN 190 située au 28, le Toffé d'une superficie de 973 m².

Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

9- Contrat de dératisation Christophe CHAUMEAU. Délibération 2021-09.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de renouveler pour l'année 2021 le contrat de dératisation avec l'entreprise Christophe CHAUMEAU pour la destruction des nuisibles dans les lieux suivants :

- Le bourg de la commune et les abords.
- Les villages : La Macherie, Poillieu, Beumène, La Loge Fradet, les Mâts, - Corneroux, le Moulin des Dames.

Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

10- Motion « Alerte sur un secteur énergétique français en danger ». Délibération 2021-10.

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée de la motion « Alerte sur un secteur énergétique français en danger ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité :

- Décide d'approuver cette motion.

Votants : 14 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 5

11- Questions diverses.

11-1 Demande du COMC

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'Association COMC recherche des volontaires afin de faire un trajet à Paris dans le cadre d'une course cycliste. Les personnes intéressées pour ce déplacement peuvent prendre contact avec Monsieur Francis MERCIER.

11-2 Destruction de nids de frelons

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée d'un courrier de la FREDON 86 relatif à des prestations de destructions de nids de frelons. Après en avoir étudié les tarifs, le Conseil Municipal ne souhaite pas donner une suite favorable à cette proposition financière compte-tenu du peu de nids détruit chaque année sur la commune.

11-3 Atlas pour la biodiversité communale. Délibération 2021-11

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée de l'appel à projet « Atlas pour la Biodiversité Communale » (ABC) lancé par l'Office Français de la Biodiversité pour 2021 et 2022 en partenariat avec la commune de Lathus-Saint-Rémy.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve cet appel à projet ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

11-4 Dates des prochaines réunions :

- Le Conseil Municipal aura lieu le Lundi 22 mars à 18h00 à la salle des activités ;
- La réunion de la commission villes et villages fleuris aura lieu le Mercredi 17 mars à 20h00 à la salle des activités ;
- La réunion pour la commission city stade aura lieu le Lundi 15 mars à 18h00 à la salle des activités ;
- La réunion relative au vote des subventions 2021 aura lieu le Lundi 29 mars à 18h00 à la salle des activités ;

La séance est levée à 22h50.

Le Secrétaire,

Le Maire,

Francis ROBIN.

Bruno PUYDUPIN.

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 22 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAULGE (Vienne) se sont réunis à huis clos dans la salle des activités, suite à la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Bruno PUYDUPIN, le Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2021.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Excusés : 4

Absent : 0

PRESENTS : M. Bruno PUYDUPIN, M. Francis ROBIN, Mme Mélanie TASSIER, M. Jérôme ELLION, M. Patrick AUGRIS, M. Franck SOURY, M. Christophe L'HERMITE, M. Cyril DARDILLAC, Mme Myriam BZDRENGA, Mme Aurélie CRON, Mme Marie JAUNEAU.

EXCUSÉS : Mme Nathalie BERGERON, Mme Alice DUPONT, Mme Nancy ROBERT, M. Kevin TRICOT.

Mme Nathalie BERGERON donne pouvoir à Mme Marie JAUNEAU.

Mme Alice DUPONT donne pouvoir à M. Francis ROBIN.

Mme Nancy ROBERT donne pouvoir à M. Jérôme ELLION.

M. Francis ROBIN a été élu secrétaire de séance.

Était également présent à titre consultatif, Mme Pascal ROBYN, conseillère municipale suppléante.

Ordre du jour :

16- Approbation du procès-verbal de la séance du Mardi 23 février 2021.

17- Point sur les travaux et projets en cours.

18- Vote des comptes administratifs 2020.

19- Examen et approbation des comptes de gestion 2020.

20- Affectation des résultats 2020.

21- Vote des budgets primitifs 2021.

22- Délibération poteau téléphonique Orange.

23- Délibération relative à l'adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57.

24- Délibération relative aux provisions pour créances douteuses.

25- Questions diverses.

1- Approbation du procès-verbal de la séance du Mardi 23 février 2021.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Mardi 23 février 2021.

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

2- Point sur les travaux et projets en cours.

- **Finances, personnels, social, économie.**

Monsieur Bruno PUYDUPIN le Maire informe l'Assemblée que :

Élections :

Les élections régionales et départementales auront lieu les 13 et 20 juin 2021 : pour ce double scrutin, deux bureaux de vote devront être ouverts. En plus du bureau de vote de la mairie (salle du conseil), l'autre bureau se situera à la maison des expositions.

Finances :

- DSIL (dotation de l'État de soutien aux initiatives locales) : une demande a été faite pour contribuer au financement des travaux ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée). La subvention demandée est de 2996,00 € HT pour un montant total des dépenses qui s'élèvera à 7 490,00 € HT.

- Pour aider la commune à trouver des cofinancements, la CCVG propose de lui faire parvenir une liste de projets communaux possibles entre 2021 et 2023 d'ici le 2 avril. Le conseil municipal propose les projets suivants : réhabilitation centre-bourg et valorisation du village, bac à chaîne au Gué du Pont, création mobilité douce D116, halle, aménagement du Jardin de l'Abreuvoir, actions dans le cadre d'un conseil municipal des jeunes, « de gare à gare », aménagement parking centre commercial, réhabilitation énergétique de bâtiments communaux, résidence d'artiste,

Personnels :

- Les besoins de formation des agents ont été identifiés suite aux entretiens individuels : les formations ont débuté pour plusieurs et la recherche d'offres de stages se poursuit,

- Le contrat de l'agent contractuel embauché en contrat aidé PEC (parcours emploi compétence) devrait pouvoir être reconduit à son issue, en août 2021 pour poursuivre l'acquisition de compétences. La réflexion sur sa pérennisation pour couvrir les besoins de garderie à l'école et pour l'entretien et le ménage à terme se poursuit au sein du conseil municipal.

- Lignes directrices de gestion (LDG) : c'est une nouvelle obligation légale pour la gestion des personnels sur la durée du mandat. La commission se réunira le samedi 27 mars (10h30 à la salle des activités) pour les élaborer avant leur délibération en conseil municipal,

- La personne en TIG (travail d'intérêt général) a terminé les 70 heures qu'elle devait effectuer le 22 mars. Affectée aux espaces verts, le bilan du TIG de cette personne est très satisfaisant (ponctualité, travaux effectués...).

Social :

Vaccination des plus de 75 ans : peu de sollicitations auprès de la mairie et de Saugé Transport Solidaire.

- **Espaces verts, voirie, environnement.**

Monsieur Jérôme ELLION, Adjoint en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

Voirie :

- Des granulats pour l'entretien courant des chemins en régie ont été déposés en 4 points différents de la commune.

- Les chantiers d'entretien des routes communales et chemins par des prestataires vont être priorités.

Espaces verts et environnement :

- L'installation des cuves de récupérations d'eaux pluviales est faite au hangar communal et au cimetière et elle est en cours à l'école.
- Village Fleuri : la date d'envoi du dossier a été repoussée au 15 mai. Une réunion de la commission a permis de lister les principaux éléments pour constituer le dossier.
- Jardin de l'Abreuvoir : les travaux de sécurisation du puits, effectués en régie, sont en cours.
- Le dossier d'Atlas de la Biodiversité Communale a été déposé auprès de l'Office de la Biodiversité Français conjointement avec la commune de Lathus-St-Rémy.
- Fleurissement printemps/été : surtout des géraniums (adaptation au climat).
- Les décorations de Pâques vont être mises en place.

- **Bâtiments, réseaux, urbanisme, équipements :**

Monsieur Francis ROBIN, Adjoint en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

Bâtiments :

- Chaudière Espace 2000 : un devis de 18 800,00 € a été fourni, d'autres devis sont en cours. La commune a la possibilité de se positionner auprès d'Energies Vienne / Sorégies pour bénéficier de l'audit énergétique proposé pour programmer ce changement.
- Les travaux du solin à la jonction du toit de la sacristie et de l'église sont commandés,
- Les travaux de mise aux normes électriques (suite au passage de l'organisme de contrôle) sont commandés.

Réseaux :

- Suite au problème d'eaux pluviales dans le bourg (carrefour D116-D5) une réunion avec Eaux de Vienne et la DAEE a eu lieu le 12 mars : les travaux pour la partie communale (entre carrefour D5/D116 et panneau d'entrée de bourg) ont été arrêtés. Nature des travaux et calendrier : changements de trois buses et mise en place de deux regards. Réflexion sur changement à terme de l'ensemble de ce busage.

- Raccordement du parc éolien des Gassouillis (Bussière-Poitevine) au poste-source de Montmorillon : un courrier a été envoyé à Enedis, entreprise qui en a la charge, avec trois propositions de tracés.

Ces propositions tiennent compte de l'information donnée par la préfecture à propos de l'arrêté municipal de janvier 2020 portant « interdiction d'enfouir des câbles souterrains de 20000v chargés d'évacuer l'énergie d'origine éolienne ». La préfecture souligne que cette interdiction « semble contraire au code de l'énergie sur le domaine public ».

- La société KDE Energy a sollicité la mairie pour une rencontre pour un projet éolien à Saulgé. Conformément à la « charte départementale de l'éolien », il a été demandé à cette société de faire parvenir celle-ci signée à la mairie avant toute rencontre. Si cette société remplit cette demande et qu'une rencontre a lieu, le Conseil Municipal après concertation et délibération de vote à 9 voix contre et 5 abstentions, émet un avis défavorable sur l'opportunité de lancer des études concernant le projet éolien pressenti sur son territoire. Délibération 2021-33.

Urbanisme :

- La date de la réunion de travail de la commission sur le PLUI sera fixée en avril ou en mai.

Equipements :

- La commission s'est réunie le 15 mars pour étudier et proposer le choix des prestataires pour le city-stade au Conseil Municipal. Le choix des prestataires par le Conseil Municipal se fera à l'issue du vote du budget.

- **Affaires scolaires, vie associative, manifestations :**

Madame Mélanie TASSIER, Adjointe en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

Affaires scolaires :

- Activités périscolaires : l'absence d'un prestataire pendant 3 semaines a amené à faire appel à des bénévoles.
- Cantine : la convention entre les six communes et l'association Mont'Plateau, est signée dans le cadre du projet Ruralités. Une 1^{ière} rencontre de pairs entre cuisiniers(es) de cantines scolaires devrait être rapidement programmée.
La commission menu (pour les repas d'avril et mai) se réunira le jeudi 22 avril à 15h30.
- E3D (école en démarche de développement durable) : les poubelles de tri et des carrés potager ont été installés.
- Culture à l'école : avec le confinement, il n'y a pas d'intervention artistique ou culturelle de prévue pour le moment. La rencontre de concertation avec l'APE pour solliciter ou non le fond du Conseil départemental pour l'aide à la diffusion de spectacle et le fond culturel CCVG est fixée **au en avril**.

Vie associative et manifestations :

- Associations : demandes de subventions 2021. La commission se réunira le lundi 29 mars (18h00 dans la salle des activités) pour définir les montants alloués qui seront proposés au Conseil Municipal d'avril.
- Projets culturels : le point sur le projet d'animations d'été est évoqué. Un courrier aux associations pour les solliciter pour participer à la préparation et l'organisation de ces animations va être envoyé.
- L'association Musique et Patrimoine a sollicité la Municipalité pour l'organisation d'un concert cet été. Après concertation, le Conseil Municipal accepte d'accueillir cette manifestation sur la commune pour un montant de 500 €.

• **Communication, tourisme.**

Monsieur Bruno PUYDUPIN le Maire informe le Conseil Municipal que :

Communication :

- Bulletin municipal n°104 : le vote du budget ayant dû être repoussé d'une semaine, la diffusion prévue en semaine 14 pourra être repoussée en semaine 15. Les sujets à traiter sont listés.
- Système d'informations à la population : le contrat d'engagement auprès de CityC est confirmé.

3- Vote des comptes administratifs 2020.

Monsieur Francis ROBIN, adjoint au Maire, présente les comptes administratifs 2020 dressés par Monsieur Bruno PUYDUPIN, le Maire, qui s'équilibrent comme suit :

Mairie de Saulgé. Délibération 2021-12.

Compte administratif MAIRIE DE SAULGÉ	Fonctionnement
Excédent reporté en recettes sur le budget 2020	83 473,50 €
Recettes réalisées en 2020	607 154,49 €
Total des recettes de fonctionnement	690 627,99 €
Dépenses réalisées en 2020	459 447,53 €
Excédent de fonctionnement	+ 231 180,46 €
Compte administratif MAIRIE DE SAULGÉ	Investissement
Excédent d'investissement reporté sur le budget 2020	23 596,46 €
Recettes réalisées en 2020	232 081,80 €

Total des recettes d'investissement	255 678,26 €
Dépenses réalisées en 2020	173 677,42 €
Total des dépenses d'investissement	173 677,42 €
Excédent d'investissement	+ 82 000,84 €

Monsieur Bruno PUYDUPIN s'est retiré de la séance au moment du vote.

Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Centre Commercial. Délibération 2021-13.

Compte administratif CENTRE COMMERCIAL	Fonctionnement
Excédent reporté en recettes sur le budget 2020	1 398,03 €
Recettes réalisées en 2020	7 500,00 €
Total des recettes de fonctionnement	8 898,03 €
Dépenses réalisées en 2020	1 894,80 €
Excédent de fonctionnement	+ 7 003,23 €
Compte administratif CENTRE COMMERCIAL	Investissement
Excédent d'investissement reporté sur le budget 2020	0,00 €
Recettes réalisées en 2020	2 243,13 €
Total des recettes d'investissement	2 243,13 €
Déficit d'investissement reporté	- 139,81 €
Dépenses réalisées en 2020	2 285,18 €
Déficit d'investissement	- 42,05 €

Monsieur Bruno PUYDUPIN s'est retiré de la séance au moment du vote.

Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Village de gîtes Délibération 2021-14.

Compte administratif VILLAGE DE GÎTES	Fonctionnement
Recettes réalisées en 2020	6 250,40 €
Total des recettes de fonctionnement	6 250,40 €
Dépenses réalisées en 2020	3 507,79 €
Excédent de fonctionnement	+ 2 742,61 €
Compte administratif VILLAGE DE GÎTES	Investissement
Recettes réalisées en 2020	72 667,19 €
Total des recettes d'investissement	72 667,19 €
Dépenses réalisées en 2020	91 953,61 €
Déficit d'investissement	- 19 286,42 €

Monsieur Bruno PUYDUPIN s'est retiré de la séance au moment du vote.

Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Lotissement La Chegnade Délibération 2021-15.

N'ayant pas réalisé d'opération sur ce budget 2020 le compte administratif est à zéro.

Monsieur Bruno PUYDUPIN s'est retiré de la séance au moment du vote.

Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Extension Les Hauts de la Papeterie Délibération 2021-16.

N'ayant pas réalisé d'opération sur ce budget 2020 le compte administratif est à zéro.

Monsieur Bruno PUYDUPIN s'est retiré de la séance au moment du vote.

Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

4- Examen et approbation des comptes de gestion 2020.

Délibération 2021-17. Délibération 2021-18. Délibération 2021-19. Délibération 2021-20. Délibération 2021-21.

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion 2020 (Mairie de Saulgé – Centre Commercial – Village de gîtes - Lotissement La Chegnade - L'Extension Les Hauts de la Papeterie) dressés par Madame [REDACTED], Comptable du Trésor Public.

Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

5- Affectation des résultats 2020.

5-1 Mairie de Saulgé Délibération 2021-22.

Article	Libellés	Montant
002	Résultat reporté en fonctionnement recettes	231 180,46 €
1068	Affectation des résultats en recettes d'investissement	0 €
001	Excédent reporté en investissement recettes	82 000,84 €

Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

5-2 Centre Commercial Délibération 2021-23.

Article	Libellés	Montant
002	Résultat reporté en fonctionnement	6 961,18 €
1068	Affectation complémentaire en réserve	42,05 €
001	Déficit d'investissement reporté	42,05 €

Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

5-3 Village de gîtes Délibération 2021-24.

Article	Libellés	Montant
002	Résultat reporté en fonctionnement recettes	2 742,61 €
1068	Affectation des résultats en recettes d'investissement	0 €
001	Déficit reporté en investissement recettes	19 286,42 €

Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

5-4 Lotissement la Chegnade.

N'ayant pas réalisé d'opération sur ce budget 2020 l'affectation du résultat est à zéro. De ce fait, il n'est pas nécessaire d'établir une délibération.

5-5 Extension Les Hauts de la Papeterie.

N'ayant pas réalisé d'opération sur ce budget 2020 l'affectation du résultat est à zéro.
De ce fait, il n'est pas nécessaire d'établir une délibération.

6- Vote des budgets primitifs 2021.

Les budgets 2020 s'équilibrent comme suit :

Mairie de Saulgé Délibération 2021-25.

Libellés	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	823 347,39 €	823 347,39 €
Investissement	386 888,50 €	386 888,50 €

Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Centre Commercial Délibération 2021-26.

Libellés	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	13 011,18 €	13 011,18 €
Investissement	8 678,23 €	8 678,23 €

Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Village de gîtes Délibération 2021-27.

Libellés	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	8 742,61 €	8 742,61 €
Investissement	36 324,61 €	36 324,61 €

Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Lotissement «La Chegnade» Délibération 2021-28.

Libellés	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	30 725,34 €	30 725,34 €
Investissement	30 725,34 €	30 725,34 €

Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

7- Délibération poteau téléphonique Orange. Délibération 2021-29.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la société Orange souhaite installer une antenne téléphonique sur une partie de la parcelle cadastrée AM 146 située au lieu-dit « La Vigne du Bois » et appartenant à la commune de Saulgé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Donne son accord de principe quant à l'implantation d'une antenne relais de téléphonie sur la parcelle AM 146,

- Approuve le principe et les termes du contrat de bail pour l'implantation « d'Equipements techniques » sur la parcelle AM 146, sur une surface de 50 m² et moyennant une redevance annuelle de 2 000,00 €,

- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

8- Délibération relative à l'adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57. Délibération 2021-30.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la DGFIP et la DGCL mettent en place un nouveau référentiel comptable nommé M57.

Monsieur le Maire précise à l'Assemblée que toutes les collectivités devront basculer vers cette nouvelle gestion comptable d'ici le 1er janvier 2024 et invite les membres du Conseil Municipal à se positionner sur l'année choisie.

Après en avoir examiné les modalités, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de passer à la nomenclature comptable M57 au 1er janvier 2022 ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

9- Délibération relative aux provisions pour créances douteuses. Délibération 2021-31.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans un souci de sincérité budgétaire, de transparence et de fiabilité des résultats de fonctionnement des collectivités, la constitution des provisions pour les créances douteuses constitue une dépense obligatoire au vu de la réglementation, conformément à l'article R2321-23° du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il s'agit principalement de recettes liées à la cantine scolaire, à des loyers ou à des factures d'eau ou d'assainissement.

Au vu du montant total des restes à recouvrer et en accord avec le comptable public, il est proposé à l'Assemblée délibérante de provisionner 1 800,00 € à l'article 6817 du budget principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de constituer une provision de 1 800,00 € à l'article 6817 du budget principal ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

10- Questions diverses.

10-1 Choix des prestataires pour la construction d'un city-stade. Délibération 2021-32.

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée des différents devis reçus pour la construction de la chape et du city-stade.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Accepte le devis N° DE04045 en date du 02/12/2020 de l'entreprise SARL GABILLON domiciliée 17, Beauregard 36300 INGRANDES pour un montant de 11 469,10 € (Hors Taxes) pour la construction de la chape ;
- Accepte le devis N° 21-04-02-MV-86-131 en date du 02/04/2021 de l'entreprise GROUPE SAE TENNIS D'AQUITAINE domiciliée 108, Avenue de la Libération BP 77 Ambarrés 33561 CARBON BLANC Cedex pour un montant de 34 980,00 € (Hors Taxes).
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

10-1 Camping-car :

Des demandes de devis ont été réalisées afin d'estimer le coût des travaux pour l'installation technique liée à l'accueil des camping-cars.

10-2 Maison à vendre Rue des Rousselières :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'office public Habitat de la Vienne souhaite mettre en vente un pavillon situé au 14, rue des Rousselières. Le prix fixé est de 70 000 €.

10-3 Projet d'itinérance touristique « De gare en gare » :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un projet d'itinérance touristique « de gare en gare » va être proposé avec les communes de Lathus-St-Rémy, Plaisance et Montmorillon. Une information sera diffusée sur ce projet pour la saison touristique 2021 et au-delà.

10-4 Mise en place d'un réseau wi-fi au gîte communal et à Espace 2000 :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les locataires des gîtes et de la salle Espace 2000 ont fait part à la mairie de leur déception de ne pas avoir d'accès à un réseau internet lors des locations de ces équipements communaux.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de réfléchir à la mise en place d'un tel équipement et de rediscuter de ce point à une prochaine séance.

10-5 Visite de l'AFPA du Vigeant :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des visites de l'AFPA du Vigeant sont possibles pour les conseillers municipaux les mardis 30 mars, 13 et 27 avril, 4 et 18 mai. Entre 10h00 et 14h00 ; (inscription préalable : elise.nail@afpa.fr).

10-6 Dates des prochaines réunions :

- Réunion du Conseil Municipal : Mardi 27 avril à 20h00 salle des activités.
- Réunion vote des subventions aux associations : Lundi 29 mars à 18h00 salle des activités.
- Réunion réflexion éolien : Lundi 12 avril à 18h00 salle des activités.
- Commissions des menus : Jeudi 22 avril à 15h30 à la mairie.

La séance est levée à 21h45.

Le Secrétaire,

Le Maire,

Francis ROBIN.

Bruno PUYDUPIN.

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 27 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAULGE (Vienne) se sont réunis à huis clos dans la salle des activités, suite à la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Bruno PUYDUPIN, le Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2021.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Excusés : 3

PRESENTS : M. Bruno PUYDUPIN, M. Francis ROBIN, Mme Mélanie TASSIER, M. Jérôme ELLION, M. Patrick AUGRIS, M. Franck SOURY, Mme Nathalie BERGERON, M. Christophe L'HERMITE, M. Cyril DARDILLAC, Mme Alice DUPONT, Mme Myriam BZDRENGA, Mme Aurélie CRON.

EXCUSÉS : Mme Nancy ROBERT, Mme Marie JAUNEAU, M. Kévin TRICOT.

Mme Nancy ROBERT donne pouvoir à M. Jérôme ELLION.

Mme Marie JAUNEAU donne pouvoir à Mme Myriam BZDRENGA.

M. Kévin TRICOT donne pouvoir à Mme Alice DUPONT.

M. Francis ROBIN a été élu secrétaire de séance.

Était également présent à titre consultatif, M. Bruno LAUNAY, conseiller municipal suppléant.

Ordre du jour :

26- Approbation du procès-verbal de la séance du Lundi 22 mars 2021.

27- Point sur les travaux et projets en cours.

28- Vote des taux d'imposition 2021.

29- Attribution de subventions aux associations.

30- Présentation de projet de classement de la Vallée de la Gartempe.

31- Délibération avis du Conseil Municipal sur la vente d'un bien immobilier par Habitat de la Vienne.

32- Délibération de clôture de régie du tennis communal.

33- Sollicitations par des porteurs de projet d'éolien industriel sur le territoire communal.

34- Questions diverses.

1- Approbation du procès-verbal de la séance du Lundi 22 mars 2021.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Lundi 22 mars 2021.

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

2- Point sur les travaux et projets en cours.

- **L'organisation des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin est évoquée**

:

- Il y aura deux bureaux de vote : dans la salle du conseil municipal et à la maison des expositions ;
- La configuration des bureaux de vote sera déterminée par les éventuelles obligations liées aux conditions sanitaires à prendre en compte,
- Un 4^{ème} isolement et des « séparateurs » pour limiter les risques sanitaires vont être acquis ;
- Le planning de tenue des deux bureaux de vote sera établi courant mai.

- **Finances, personnels, social, économie.**

Monsieur Bruno PUYDUPIN le Maire informe l'Assemblée que :

Finances :

- Une information sur les dotations de l'état est apportée ;
- Le dossier de financement au titre de la DETR a été accepté : le montant de la dotation sera de 30 % du financement réel du city-stade ;
- Le dossier de financement au titre de l'appel à projet Nature et Transition Région Nouvelle Aquitaine a été accepté : le montant de la subvention sera de 9 651,00 € en tant que cheffe de file du projet, en lien avec deux partenaires associés (Ecomusée du Montmorillonnais et entreprise Patrick Prévost) ;
- Des informations sur différentes dotations en cours sont apportées : DSIL exceptionnelle 2020 (récupérateurs d'eaux pluviales), DSIL 2021 (programme AdAP – agenda d'accessibilité programmée), Activ'3 ;
- Les échéanciers d'emprunt de la commune sont présentés ;
- Virement de crédit de 1 600,00 € de l'article 6574 à l'article 6067 (Délibération 2021-39).

Personnel :

- Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante que le contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) de Madame Nathalie TEXIER, arrive à échéance le 10 août 2021. Recrutée pour assurer les tâches d'entretien des bâtiments communaux et de garderie, Madame TEXIER est toujours très disponible et dynamique, elle donne entière satisfaction dans son travail. Il est proposé à l'Assemblée de réfléchir d'ores et déjà à son renouvellement de contrat même si son échéance n'est que le 10 août. Monsieur le Maire propose à l'Assemblée, au regard des besoins à l'école et pour l'entretien des bâtiments communaux et de la satisfaction quant à son travail, d'informer Madame TEXIER du renouvellement de son contrat de travail et précise que la délibération afférente à ce contrat sera présentée lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal ;
- Une information sur le dispositif « volontaire territorial en administration » (VTA) est présentée : pour renforcer l'ingénierie dans les territoires ruraux et à permettre à de jeunes diplômés âgés de 18 à 30 ans, d'un niveau Bac+2 minimum, d'effectuer une mission au service du développement des territoires ruraux ;
- Une information sur les LDG (lignes directrices de gestion) : le travail se poursuit suite à la réunion de commission du 27 mars.

- **Espaces verts, voirie, environnement.**

Monsieur Jérôme ELLION, Adjoint en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

Espaces verts :

- Jury Villes et Villages Fleuris : le jury devrait venir à Saulgé le lundi 19 juillet ;
- Jardin de l'abreuvoir : le samedi 22 mai (ou 29 mai suivant les conditions météo), une rencontre sur place est proposée aux habitant-e-s souhaitant s'impliquer dans la conception et le suivi de ce projet participatif. Plusieurs séances de périscolaire vont être consacrées à la préparation de cette rencontre.

Voirie :

- Un broyeur d'accotements a été acheté pour un montant de 7 560,00 € TTC. L'ancien a été repris pour un montant de 600,00 € TTC ;
- Entretien courant des chemins.

Environnement :

- Déchets verts : la commission du 14 avril a réfléchi au devenir du dépôt pour les particuliers près de la salle Espace 2000 et stockage communal voie communale de La Macherie. Au regard de la réglementation, cette organisation devra certainement être revue.

- **Bâtiments, réseaux, urbanisme, équipements :**

Monsieur Francis ROBIN, Adjoint en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

Bâtiments :

- Le solin de la sacristie de l'église a été refait pour un montant de 3 314,86 € TTC ;
- Plusieurs interventions ont dû être effectuées sur la chaudière de la salle Espace 2000 ;
- Des petits travaux ont eu lieu à l'école.

Réseaux :

- La convention avec Orange pour l'installation d'un poteau de téléphonie sur un terrain communal proche du chemin des Grands Champs a été signée par les deux parties,
- Accueil camping-cars au jardin de l'abreuvoir : proposition type d'équipement.

Urbanisme :

- PLUi : une information aux habitant-e-s est faite dans le bulletin municipal : les porteurs de projet particulier sont invités à les faire connaître à la mairie. Une commission thématique se réunira en mai ou en juin pour travailler sur ce thème ;
- Le conseil municipal délibère favorablement à l'unanimité pour modifier la numérotation d'une habitation cadastrée AD56 (avenue de la Bringuetterie) délibération 2021-34 ;
- Une enquête sur la vacance des logements va être lancée à l'échelle de la CCVG.

- **Affaires scolaires, vie associative, manifestations :**

Madame Mélanie TASSIER, Adjointe en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

Affaires scolaires :

- Point sur la rentrée du 3^{ème} trimestre ;
- Point sur les activités périscolaires : elles seront surtout consacrées aux activités autour du jardin de l'abreuvoir et de la guinguette d'été à l'aire de repos et de loisirs.

Vie associative :

- Point sur vie associative ;
- Relations avec le village : en lien avec la Saulterchen, un courrier va être envoyé à la municipalité de Téterchen malgré l'annulation du déplacement du week-end de l'Ascension.

Manifestations :

- Un « marché des beaux jours » sera organisé le samedi 19 juin ;
- Le programme des animations estivales se met en place. Il est envisagé un « festival » avec 4 dates de concerts à l'aire de repos et de loisirs sous la forme d'une guinguette. Des demandes de financement auprès du Conseil Départemental et de la CCVG devraient être faites.

- **Communication, tourisme.**

Monsieur Bruno PUYDUPIN le Maire informe l'Assemblée que :

Communication :

- Le bulletin municipal d'avril 21 sera distribué dans les semaines 17 et 18.

Tourisme :

- Il y a encore très peu de réservations pour cet été pour le gîte et les deux chalets communaux ;
- L'agent communal en charge de l'accueil a suivi la formation pour positionner nos manifestations sur l'open-agenda de Sud Vienne Poitou.

3- Vote des taux d'imposition 2021. Délibération 2021-35.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la compensation des recettes communales, mise en place à la suite de la suppression de la perception de la taxe d'habitation sur les résidences principales, prend la forme d'un transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçue sur le territoire de la commune.

Ce transfert s'opère en identifiant un taux communal de référence de la TFPB, égal à la somme :

- Du taux départemental d'imposition de: 17,62% pour la Vienne
- Et du taux communal d'imposition de: 12,30%

soit un taux de référence de : 29,92%

Il est proposé au conseil municipal de reconduire les taux 2020 de la part communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire pour l'année 2021, les taux de fiscalité directe locale comme notifiés ci-dessous :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 29,92 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 28,67 %

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

4- Attribution de subventions aux associations. Délibération 2021-36.

Le Conseil Municipal décide de répartir la somme de 15 000,00 € votée lors du vote du budget primitif de la Mairie de Saulge comme suit :

Associations	Président	Adresse	Vote 2021
AJS	Dany FUMOLEAU	1, Cité de l'Etang 86500 MOULISMES	1 350,00 €
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG	Alain LANZETTO	21, Allée des Maçons 86500 MONTMORILLON	350,00 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	Franck LABBE	23, Rue du Bec des Deux 86500 SAULGE	900,00 €
CLUB DE GYMNASTIQUE	Laëtitia ELLION	15, Rue du Pré du Ris La Macherie 86500 SAULGE	550,00 €
CLUB PHOTO DE SAULGE	Jacques LARRANT	10, Rue de la Vergnade 86500 SAULGE	250,00 €
COMITE DES FETES DE SAULGE	Daniel ARLOT	30, Rue des Rousselières 86500 SAULGE	400,00 €

CYCLOS RANDONNEURS DU VAL DE GARTEMPE	Josiane CARION	4, Rue des Châtaigniers Les Mâts 86500 MONTMORILLON	250,00 €
SAULGE DANSE	Christophe PECHER	47, Rue des Clavières 86500 MONTMORILLON	300,00 €
ADMR	Patrick MOYON	6, Rue Daniel Cormier 86500 MONTMORILLON	1 100,00 €
LA SAULTERCHEN	Christophe LANDAU Bruno GUERAUD	61, Rue de la Papeterie 86500 SAULGE 1, Les Prés de la Rivière 86500 SAULGE	850,00 €
SAULGE TRANSPORT SOLIDAIRE	François CHAUVEAU	14, Rue de la Vergnade 86500 SAULGE	300,00 €
ECOMUSEE	Monique GESAN Gilbert WOLF	2, Place du Vieux Marché 86500 MONTMORILLON	880,00 €
ECOMUSEE (Participation par habitants)	Monique GESAN Gilbert WOLF	2, Place du Vieux Marché 86500 MONTMORILLON	663,65 €
LA PREVENTION ROUTIERE	Jean-Pierre FAVREAU	11, Rue Henri Dunant 86000 POITIERS	80,00 €
ASSOCIATION MUSICALE MONTMORILLONNAISE	Alexandre MAUCOUX	21, Rue du Four 86500 MONTMORILLON	150,00 €
RESEAU D'ECOLES RURALES VIENNE GARTEMPE	Régis SIROT	Mairie 86320 PERSAC	500,00 €
VELO CLUB MONTMORILLONNAIS	Tony REAULT	8, Rue de la Liberté 86290 LA TRIMOUILLE	1 000,00 €
ASSOCIATION DES SCLEROSES EN PLAQUES	Jocelyne NOUVET-GIRE	2, Rue Farman – Technoclub CS 31700 BLAGNAC	50,00 €
ASSOCIATION GARTEMPE 206	Alain DUBOURG	2, Place de la Libération 86310 SAINT SAVIN	100,00 €
ASSOCIATION 2LRT	Christophe L'HERMITE	Les Terriers Poilieu 86500 SAULGE	200,00 €
UN HOPITAL POUR LES ENFANTS	Sylvie JURIC	2, Rue de la Milétrie CS 90577 86021 POITIERS Cedex	80,00 €
LA MAISON DES FAMILLES	Renaud BEGUE	2, Rue de la Milétrie CS 90577 86021 POITIERS Cedex	80,00 €
FONDATION DU PATRIMOINE	Norbert CARRASCO-SAULNIER	1 Bis Rue Lebascles 86000 POITIERS	120,00 €
TOTAL			10 503,65 €
Divers			4 496,35 €
Article 6574 TOTAL			15 000,00€

Monsieur Christophe L'HERMITE, Président de l'association 2LRT et Monsieur Francis ROBIN, trésorier de l'association Saulgé Danse ne prennent pas part au vote.

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

5- Présentation de projet de classement de la Vallée de la Gartempe.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la possibilité d'inscrire la commune de Saulgé au projet de classement de la Vallée de la Gartempe.

Monsieur le Maire invite l'assemblée à réfléchir à cette opportunité et propose de reporter ce point à une prochaine séance du Conseil Municipal.

6- Délibération avis du Conseil Municipal sur la vente d'un bien immobilier par Habitat de la Vienne. Délibération 2021-37.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'Habitat de la Vienne, Office Public de la Vienne, a sollicité l'accord de l'Etat pour procéder à la vente du logement locatif social situé 14, Rue des Rousselières à Saulgé.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, émet un avis favorable à la vente de ce logement.

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

7- Délibération de clôture de régie du tennis communal.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que suite à la décision du Conseil Municipal de rendre le terrain de tennis communal gratuit et accessible à tous, la régie des encaissements du tennis communal a été supprimée par arrêté n° 2021-28.

8- Sollicitations par des porteurs de projet d'éolien industriel sur le territoire communal. Délibération 2021-38.

Vue la « charte des collectivités de la Vienne et des professionnels en faveur d'une gestion maîtrisée et concertée des projets éoliens » ;

Considérant les nombreuses sollicitations de la part de sociétés qui souhaitent lancer des études sur le territoire communal en vue de l'installation et de l'exploitation de parc éolien ;

Considérant le nombre important de ces installations ou projets d'installations autorisées à proximité de la commune dans le sud de la Vienne et le nord de la Haute-Vienne ;

Considérant les tensions fortes que le sujet génère sur le territoire ;

Après délibération et vote à 15 voix contre, le Conseil Municipal émet un avis défavorable sur l'opportunité de lancer des études concernant les projets éoliens pressentis sur son territoire.

Votants : 15

Pour : 0

Contre : 15

Abstention : 0

9- Questions diverses.

9-1 Elections départementales et régionales de juin 2021

- Monsieur le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre de l'organisation du bureau de bureau de vote relative aux élections départementales et régionales qui se dérouleront les 20 et 27 juin prochain, les membres du Conseil Municipal sont invités à se positionner sur les créneaux disponibles pour la tenue des deux bureaux de vote.

9-2 Projet éolien

- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la Préfecture de la Vienne reçu le 22 avril 2021. Ce courrier porte sur l'ouverture d'une enquête publique de la société PE DES BRUYERES pour l'installation et l'exploitation de 4 éoliennes et d'un poste de livraison sur les communes de Lathus-Saint-Rémy et Plaisance.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le Conseil Municipal est invité à émettre un avis sur ce projet et précise que ce point sera présenté à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

9-3 Stérilisation des chats errants

- Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la commune est souvent confrontée à des problèmes récurrents de prolifération de chats errants.

Depuis quelques années, la Fondation 30 Millions d'Amis accompagne les communes dans la mise en place de campagnes de stérilisation et d'identification des chats errants. Monsieur le Maire demande à l'Assemblée si un membre du Conseil Municipal serait intéressé pour prendre contact avec cette fondation et ainsi étudier un potentiel projet de conventionnement sur notre commune.

Madame Nathalie BERGERON se porte volontaire. Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil Municipal.

9-4 Livres manquants à la bibliothèque municipale

- Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée que la personne en charge de la gestion de la bibliothèque municipale a remarqué qu'une soixantaine de livres prêtés par la bibliothèque départementale de la Vienne avaient disparu entre 1999 et aujourd'hui. Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la bibliothèque départementale de la Vienne peut demander à la commune le remboursement des livres manquants. Afin d'essayer de diminuer cette facturation, Monsieur le Maire propose de diffuser une information sur la page Facebook de la commune ainsi que dans le bulletin municipal afin que les administrés, détenteurs de ces ouvrages, rapportent les livres à la bibliothèque municipale ou à la mairie. Un contact va également être pris avec la bibliothèque départementale de la Vienne afin d'apurer ce passif.

9-5 Courrier du SIMER : transfert du pouvoir de réglementer la collecte des déchets

- Monsieur le Maire informe l'Assemblée que par courrier en date du 24 mars 2021, le SIMER rappelle aux municipalités que, en application de l'article L. 5211-9-2 du code général des collectivités territoriales, le pouvoir de réglementer la collecte des déchets, prévu par l'article L. 2224-16 du même code, est désormais transféré automatiquement du Maire au Président du groupement de collectivités compétent en matière de collecte des déchets. Monsieur le Maire précise à l'Assemblée que le Président du SIMER deviendra également l'autorité titulaire du pouvoir de police concernant les infractions au règlement de collecte mais que le Maire conservera au titre de son pouvoir de police générale, la possibilité de sanctionner les dépôts et déchets sur la voie publique.

9-6 Amélioration de la couverture en téléphonie mobile 4 G

- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du secrétaire d'Etat chargé de la transition numérique et des communications électroniques en date du 9 avril 2021. Ce courrier précise qu'un arrêté portant obligation aux opérateurs téléphoniques d'engager des travaux nécessaires à la mise en service d'au moins un nouveau site permettant l'amélioration de la couverture en téléphonie mobile 4 G sur le territoire de la commune dans un délai maximum de deux ans.

9-7 Courrier de l'ADMR : interpellation des politiques

- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Président de l'ADMR reçu le 29 mars 2021 portant sur les difficultés à recruter du personnel pour assurer les services de l'association pourtant indispensable dans notre secteur où la population est majoritairement âgée.

9-8 Arbres remarquables de la Vienne

- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'Association Vienne Nature reçu le 7 avril 2021 relatif à un inventaire des arbres remarquables dans la Vienne. Les habitants de la commune sont donc invités à faire part à cette association d'éventuels arbres qui pourraient être classés à ce titre.

9-2 Dates des prochaines réunions :

Mai	Juin	Juillet
<p>Lundi 17 : Conseil Municipal (20h00 salle des activités)</p> <p>Samedi 22 : rencontre projet participatif jardin de l'abreuvoir (11h – le 29 si mauvais temps)</p> <p>Mardi 25 : commission ASVAM (18h00 salle des activités)</p> <p>à voir fin mai ou début juin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - commission LDG - commission PLUI 	<p>Mercredi 2 : commission communication tourisme (18h00 salle des activités)</p> <p>Samedi 19 : marché des beaux jours (soirée)</p> <p>Dimanche 20 : 1^{er} tour des élections Départementales et Régionales (mairie/maison des expos, journée)</p> <p>Mardi 22 : Conseil Municipal (20h00 salle des activités)</p> <p>Dimanche 27 : 2^e tour des élections Départementales et Régionales (mairie/maison des expos, journée)</p>	<p>Dimanche 11 : concert Le Bal Lurette (après-midi, aire de loisirs et repos)</p> <p>Dimanche 18 : concert Stompin Joe & the W (après-midi, aire de loisirs et repos)</p> <p>Lundi 19 : passage du jury Villes et Villages Fleuris (à confirmer)</p> <p>Mardi 20 : course cycliste « coupe du monde U23 » - départ réel (matinée ? Rue de la Vergnade)</p> <p>Mardi 20 (option) : Conseil Municipal (20h00 salle des activités – à confirmer)</p> <p>Mercredi 21 : concert du duo Cracow (à 20h30 - église)</p>

La séance est levée à 22h55.

Le Secrétaire,

Francis ROBIN.

Le Maire,

Bruno PUYDUPIN.

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 17 MAI 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept mai à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAULGE (Vienne) se sont réunis à huis clos dans la salle des activités, suite à la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Bruno PUYDUPIN, le Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 mai 2021.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 15

Excusés : 5

PRESENTS : M. Bruno PUYDUPIN, Mme Mélanie TASSIER, M. Jérôme ELLION, M. Patrick AUGRIS, M. Franck SOURY, M. Cyril DARDILLAC, Mme Alice DUPONT, Mme Aurélie CRON, Mme Nancy ROBERT, Mme Marie JAUNEAU.

EXCUSÉS : M. Francis ROBIN, Mme Nathalie BERGERON, M. Christophe L'HERMITE, Mme Myriam BZDRENGA, M. Kévin TRICOT.

M. Francis ROBIN donne pouvoir à M. Bruno PUYDUPIN.

Mme Nathalie BERGERON donne pouvoir à M. Franck SOURY.

M. Christophe L'HERMITE donne pouvoir à Mme Aurélie CRON.

Mme Myriam BZDRENGA donne pouvoir à Mme Marie JAUNEAU

M. Kévin TRICOT donne pouvoir à Mme Alice DUPONT.

Mme Alice DUPONT a été élue secrétaire de séance.

Était également présente à titre consultative, Mme Pascale ROBYN, conseillère municipale suppléante.

Ordre du jour :

35- Approbation du procès-verbal de la séance du Mardi 27 avril 2021.

36- Point sur les travaux et projets en cours.

37- Organisation des élections régionales et départementales.

38- Etude du changement d'affectation des bâtiments scolaires.

39- Enquête publique projet éolien des Bruyères.

40- Création d'un conseil municipal des jeunes.

41- Demande de subvention ACTIV 3.

42- Subvention aux associations : ajustement.

43- Questions diverses.

1- Approbation du procès-verbal de la séance du Mardi 27 avril 2021.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Mardi 27 avril 2021.

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

2- Point sur les travaux et projets en cours.

- **Finances, personnels, social, économie.**

Monsieur Bruno PUYDUPIN le Maire informe l'Assemblée que :

Finances :

- Subvention DSIL 2020 : l'opération d'investissement relatif à l'achat de récupérateur d'eaux pluviales est terminée. La subvention DSIL 2020 va être demandée prochainement.
- Subvention DSIL 2021 : un dossier de demande de subvention pour la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) a été demandé sur l'opération d'investissement AdAP (agenda d'accessibilité programmée). Afin de compléter cette demande, les devis relatifs à cette dépense vont être envoyés.
- ACTIV 3 : Un ou Deux dossiers d'investissement pourront être déposés d'ici le 31 mai 2021. Monsieur le Maire précise à l'Assemblée que les délibérations afférentes à cette subvention seront présentées en point n° 7 à l'ordre du jour.

Personnel :

- Le contrat Parcours Emploi Compétences de Madame TEXIER Nathalie arrive à échéance le 10/08/2021. Une rencontre avec le Directeur de Pole Emploi de Montmorillon est prévue afin d'étudier les possibilités de renouvellement de ce contrat.
- Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que le dispositif « volontaire territorial en administration » (VTA) sert à renforcer l'ingénierie dans les territoires ruraux et permet à de jeunes diplômés âgés de 18 à 30 ans, d'un niveau Bac + 2 minimum, d'effectuer une mission au service du développement des territoires ruraux. Ce dispositif avait déjà été présenté aux membres du conseil municipal lors de la séance du 27 avril 2021. Monsieur le Maire propose à l'assemblée de réfléchir à des missions qui pourraient être réalisées dans ce cadre et propose de reporter ce point à une prochaine séance.
- Lignes directrices de gestion (LDG) : Le travail se poursuit suite à la réunion de commission du 27 mars 2021.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en date du 06 mai 2021, un administré a percuté la fourche du tracteur communal, l'engin, était à l'arrêt dans un chemin.

- **Espaces verts, voirie, environnement.**

Monsieur Jérôme ELLION, Adjoint en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

Espaces verts :

- Le fleurissement du printemps a été installé devant la mairie.
- Le dossier de participation aux villes et villages fleuris a été envoyé. Le jury viendra évaluer la commune le 19 juillet 2021.
- Une rencontre sera proposée aux habitants(es) souhaitant s'impliquer dans la conception et le suivi du projet participatif au jardin de l'abreuvoir le samedi 22 mai ou le samedi 29 mai suivant les conditions météorologiques.

Environnement :

- Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un accord n'a pour le moment pas encore été trouvé entre la commune et la société ENEDIS dans le cadre de l'évacuation de l'énergie du parc éolien des Gassouillis.
Monsieur le Maire profite de ce sujet pour informer l'assemblée du projet éolien des Bruyères qui sera présenté en point 5 à l'ordre du jour.

- **Bâtiments, réseaux, urbanisme, équipements :**

Monsieur Francis ROBIN, Adjoint en charge de ces domaines étant absent à cette séance, Monsieur le Maire informe l'Assemblée que :

Bâtiments :

- Les travaux de mise en conformité électrique à la salle Espace 2000 sont terminés. Le coût de ces travaux s'élève à la somme de 2 929,32 € TTC.

Réseaux et équipements :

- Des devis vont être demandés pour l'installation d'équipement relatif à l'accueil des camping-cars au jardin de l'abreuvoir.
- Les travaux de construction de la plateforme du city-stade sont prévus à la fin du mois et le montage du city-stade est prévu au début du mois de juin.
- Une rencontre a eu lieu récemment avec Eaux de Vienne pour l'installation de défenses extérieures contre les incendies dans les secteurs de La Bringuetterie et du Moulin des Dames. Monsieur le Maire informe l'assemblée que ces secteurs sont dépourvus de ce type d'installation et que ces équipements nécessaires en cas d'incendie, coûterait environ 46 000,00 € à la commune. Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de prévoir ce projet au budget de 2022.

• Affaires scolaires, vie associative, manifestations :

Madame Mélanie TASSIER, Adjointe en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

Affaires scolaires :

- Au vu de la situation sanitaire actuelle, la kermesse de fin d'année de l'école ne pourra pas avoir lieu. La municipalité prévoit tout de même d'organiser un spectacle de fin d'année pour les élèves avec la compagnie L'Imaginable, pour le spectacle Oscar Fou.
- Effectifs scolaires : pour le moment, 39 élèves sont inscrits à la rentrée de septembre 2021, soit un de moins que l'année dernière.
- Le courrier co-signé avec les membres du conseil municipal et La Saulterchen a été emmené à la municipalité de Téterchen lors du week-end de l'Ascension.

Manifestations :

- L'organisation du marché des beaux jours du samedi 19 juin se peaufine. Le lieu reste à définir (place du Prieuré ou aire de loisirs). Le marché devra se terminer à 22h30 suivant le protocole sanitaire qui sera appliqué à cette date. Monsieur Cyril DARDILLAC, conseiller municipal propose de faire appel à un caricaturiste, [REDACTED] pour un coût de 40,00 € par heure. Concernant l'animation musicale, un devis sera également demandé à la Lyre Txaranga de La Trimouille.

Calendrier des animations estivales :

Juillet	Août
Dimanche 11 – Gartempe guinguette : Le Bal Lurette Dimanche 18 – Gartempe guinguette : Stompin Joe & the Weasel Mardi 20 - départ course cycliste COMC Mercredi 21 – concert duo Cracow (Musique et Patrimoine)	Samedi 7 – assemblée annuelle – feu d'artifice Dimanche 8 – assemblée – Gartempe guinguette : Un loup dans l'potage Jeudi 12 – balade contée L'homme qui plantait des arbres Mardi 17 – vol de nuit : sortie rapaces nocturnes et chauves-souris (CPIE) Dimanche 22 – Gartempe guinguette concert Jeudi 26 – découverte pump-track

- Des expositions de photos proposées par le Club Photo Vidéo seront également mises en place à la Maison des Expositions et au Ch'ti Saulgéen en juillet et août 2021.

• Communication, tourisme.

Monsieur Bruno PUYDUPIN le Maire informe l'Assemblée que :

Communication :

- Le prochain bulletin municipal du mois de juillet devra être distribué entre le 28 juin et le 4 juillet soit avant le début des différentes animations estivales. Il devra donc être terminé et envoyé à l'imprimeur d'ici le 21 juin.
- Les différentes manifestations de l'été ont été transmises à l'office de tourisme Sud Vienne Poitou ; Elles devraient paraître prochainement dans leur brochure papier.

Tourisme :

- Malgré la conjoncture, les réservations du gîte communal et des chalets sont satisfaisantes pour les mois de mai et juin, quelques réservations sont même déjà enregistrées pour les mois de juillet et août.

3- Organisation des élections régionales et départementales.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que dans le cadre de l'organisation du bureau de bureau de vote relative aux élections départementales et régionales qui se dérouleront les 20 et 27 juin prochain, les membres du Conseil Municipal sont invités à se positionner sur les créneaux disponibles pour la tenue des deux bureaux de vote. Un planning sera envoyé à tous les conseillers par mail.

4- Etude du changement d'affectation des bâtiments scolaires.

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'un projet de permutation de salles au sein de l'école communale et explique que le dortoir passerait dans l'actuelle bibliothèque et inversement. Ainsi, le futur dortoir serait donc plus grand, tout comme la salle de motricité. Les petits à la sieste vont être plus nombreux (treize), ce qui sera plus confortable pour eux. Monsieur le Maire précise également à l'Assemblée que ce transfert ne nous coûtera que des rideaux occultants car certaines fenêtres de l'actuelle bibliothèque sont dépourvues de volets. De plus, la bibliothèque qui migrera dans l'actuel dortoir, deviendrait un espace en dehors de l'école, ce qui était recommandé par la Bibliothèque Départementale de la Vienne. L'emprunt des livres par les élèves pourrait être géré par Véronique BOUSSEBATA sur son temps de travail et cela pourrait permettre d'éviter les pertes. La garderie quant à elle se fera dans le futur dortoir et non dans la bibliothèque ce qui permettra d'éviter que les enfants manipulent les livres ou même les emportent chez eux.

5- Enquête publique projet éolien des Bruyères.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'ouverture d'une enquête publique pour l'installation et l'exploitation de quatre éoliennes et d'un poste de livraison sur les communes de Lathus-Saint-Rémy et Plaisance qui se déroulera du Mercredi 19 mai 2021 (14h00) au Lundi 21 juin 2021 (16h30).

Monsieur le Maire précise à l'Assemblée que la commune de Saulgé fait partie du rayon d'affichage de ce projet. La municipalité est donc invitée à exprimer un avis au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture du registre de l'enquête publique.

Après avoir échangé, à l'unanimité, le conseil municipal décide de donner un avis défavorable. La délibération sera prise au conseil municipal du 22 juin 2021.

6- Création d'un conseil municipal des jeunes.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la mise en place d'un conseil municipal des jeunes était inscrite dans la profession de foi et suggère aux membres du conseil municipal d'organiser un groupe de travail pour recenser les jeunes de la commune qui pourrait faire partie de cette assemblée qui pourrait siéger à ce titre à partir de septembre 2021.

7- Demande de subvention ACTIV 3.

Pour l'achat de matériel et outillage. Délibération 2021-41.

Le Conseil Municipal sollicite de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Vienne une subvention au titre «ACTIV Volet 3» pour l'achat de matériel et outillage.

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Pour des travaux de voirie. Délibération 2021-42.

Le Conseil Municipal sollicite de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Vienne une subvention au titre «ACTIV Volet 3» pour des travaux de voirie.

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Pour la construction d'un city-stade. Délibération 2021-44.

Le Conseil Municipal sollicite de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Vienne une subvention au titre «ACTIV Volet 3» pour la construction d'un city-stade.

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

8- Subvention aux associations : ajustement. Délibération 2021-43.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération 2021-36 du 27 avril 2021 et précise que suite à une erreur de plume, il convient de rajouter les deux associations ci-dessous pour l'attribution de subvention au titre de l'année 2021 :

Associations	Président	Adresse	Vote 2021
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE	Jean-Louis MESMIN	27, Rue de la Vergnade 86500 SAULGE	275,00 €
COMC	Denis CLEMENT	16, Rue des Eglantiers 86310 SAINT-GERMAIN	500,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions aux dites associations au titre de l'année 2021.

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

9- Questions diverses.

9-1 Feu d'artifice à l'assemblée.

- Madame Mélanie TASSIER demande à l'assemblée si les élus souhaitent maintenir le tir du feu d'artifice lors de l'assemblée annuelle du Samedi 7 août 2021. A l'unanimité, le conseil municipal se positionne pour le maintien de cet évènement.

9-2 Chats errants à stériliser

- Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que lors de la dernière assemblée, Madame Nathalie BERGERON devait se renseigner auprès de la Fondation 30 Millions d'Amis pour un éventuel projet de conventionnement pour la stérilisation des chats errants. Après renseignements pris auprès de cette fondation, il semblerait que la date butoir des dépôts de candidature pour les conventionnements soit dépassée.

9-3 Dates des prochaines réunions :

- Réunion du conseil municipal le Mardi 22 juin 2021 à 20h00 à la salle des activités.
- Réunion du conseil municipal le Mardi 20 juillet 2021 à 20h00 à la salle des activités.

9-4 Commémoration à la stèle du Léché

- Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les évènements tragiques du 13 juin 1944 et invite les membres du conseil municipal à participer à la commémoration annuelle qui se déroulera le Dimanche 13 juin 2021 à 11h00 à la stèle du Léché.

9-5 Sculpture du jardin de l'amitié en cours

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le projet de sculpture du jardin de l'amitié est actuellement en cours et que le sculpteur sera contacté prochainement.

La séance est levée à 21h45.

La Secrétaire,

Le Maire,

Alice DUPONT.

Bruno PUYDUPIN.